## RENTRÉE 2014

Note d'information aux parents des enfants du Groupe Scolaire Diane Lometto à Saillans

> Pour l'équipe municipale **Christine SEUX et Isabelle RAFFNER** Référentes Commission Jeunesse jeunesse@mairiedesaillans26.fr

http://www.mairiedesaillans26.fr/

La réforme des rythmes scolaires démarre à la rentrée 2014, pour tous les enfants.

Nous avons tenu compte du travail conséquent effectué précedemment.

Une concertation avec la population a permis de définir ce que nous voulions pour les 159 enfants de l'école de Saillans avec maîtrise du budget.

3 Groupes Action Projet d'une quarantaine de personnes ont élaboré une charte, fait l'inventaire des ressources du territoire et vu l'adéquation avec la réglementation. De là, est né un projet éducatif. Pour plus d'infos, consulter le site de la mairie: http://www.mairiedesaillans26.fr/

Ce projet alimentera le retour à la commune du péri-scolaire pour 2015,

## Voici les nouveaux horaires de l'école :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ÉLÉMENTAIRE	8h30 – 12h	8h30 – 12h	8h30 – 12h	8h30 – 12h	8h30 – 12h
	14h – 15h30	14h – 15h30	pas de cantine	14h – 15h30	14h – 16h
MATERNELLE	8h30 - 11h 50	8h30 - 11h 50	8h30 – 12h	8h30 - 11h 50	8h30 - 11h 50
	13h50 - 15h30	13h50 - 15h30	pas de cantine	13h50 - 15h30	13h50 – 16h
TAP	15h30 - 16h30	15h30 - 16h30		15h30 - 16h30	

Les Temps d'Activités Péri-éducatifs (T.A.P) se composent d'*ateliers* d'une heure, gratuits (dans un premier temps) et ne sont pas obligatoires

Lundi – Mardi- Jeudi de 15h3o à 16h3o

Ils ont lieu dans l'école ou sa proximité (city, bibliothèque, ...).

Il est proposé aux **enfants** des ateliers sur le **thème :** *Je joue, Je bouge, Je crée, Je découvre* 

Ils seront encadrés par du personnel qualifié (dont animateurs BAFA, éducateurs sportifs,...) et également par des partenaires d'associations bénévoles.

Pour les maternelles : les encadrants prennent en charge 14 enfants.

Pour les élémentaires : les encadrants prennent en charge 18 enfants.

Les enfants qui participent à ces ateliers doivent être impérativement inscrits. Les inscriptions sont fermes et définitives (sauf raison médicale avec justificatif). Les enfants inscrits ne pourront en aucun cas quitter les ateliers avant 16h3o. Les enfants qui ne seront pas inscrits à ces ateliers seront récupérés par leurs parents et leur sortie sera à 15H3o. Le vendredi l'école se termine pour tous à 16h

Le périscolaire est à la charge de la Communauté de Commune jusqu'au 1er juillet 2015. Donc l'accueil du matin, du midi et du soir continue sur les modalités qui lui sont propres.

En savoir plus:

le site de la mairie : http://www.mairiedesaillans26.fr/

PRÉ-INSCRIPTION AU DOS

## Fiche de pré-inscription aux TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIFS T.A.P

## De la rentrée au 17 octobre 2014

A remplir et déposer au secrétariat de la mairie avant le 23 juin

, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	- p						
Cette fiche va nous permettre d'évaluer le nombre d'enfants concernés. Une fiche définitive vous sera remise avant la rentrée. Je souhaite inscrire mon enfant aux Temps d'Actvités Péri-éducatifs :  OUI  NON							
si oui cocher les jours							
T.A.P	LUNDI	MARDI	JEUDI				
15h3o à 16h3o							
Nous respecterons dans la mesure du possible les choix d'ateliers, sachant qu'un coordinateur devra équilibrer les groupes.							
Les enfants qui ne sont pas inscrits à ces ateliers, seront récupérés par leurs parents et leur sortie sera définitive à 15h3o sauf le vendredi où tous les enfants sortent à 16h.							
Nom et prénom de l'enfant :							
Niveau de classe de l'enfant pour la rentrée 2014-2015 :							
NOM et prénom du représentant légal de l'enfant :							
Adresse mail: Téléphone (fixe et portable): Vos remarques:							
Date : Signature :							